

PROCEDURE A SUIVRE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

1. Le candidat transmet à l'employeur le « **pack entreprise** ».
2. L'employeur contacte son OPCO afin de vérifier les modalités et le niveau de prise en charge de la formation.
3. L'employeur complète la fiche d'engagement avec précision, et la retourne par mail (adresses mentionnées en haut de la fiche d'engagement) pour validation des missions par le responsable pédagogique.
4. Dès validation de la fiche d'engagement, l'organisme de formation transmet à l'employeur la convention pluriannuelle de formation, le programme, le planning ainsi que le CERFA pré-rempli pour la partie Formation et sa notice.
5. L'employeur renvoie à l'organisme de formation par mail la **convention pluriannuelle de formation** signée et visée.



Au plus tard dans les cinq jours suivant la conclusion du contrat :

6. L'employeur **complète et adresse le CERFA contrat de professionnalisation, signé par les deux parties (employeur et salarié) à son opérateur de compétences (OPCO) avec les pièces nécessaires :**
 - **La convention** pluriannuelle de formation,
 - **Le programme de formation,**
 - **Le planning de l'alternance**
 - **La demande de prise en charge**, qui peut être différente selon les OPCO
 - **La fiche de renseignement tuteur**, qui peut être différente selon les OPCO

Les transmissions peuvent se faire par voie dématérialisée.

L'OPCO **statue** sur la **prise en charge financière** dans un délai de **20 jours** à compter de la **réception** de l'ensemble des **documents**.

Autres démarches de la responsabilité de l'employeur :

- Effectuer la **Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE)** auprès de l'URSSAF au plus tard 8 jours après la date du début du contrat. <https://www.due.urssaf.fr/declarant/index.jsf>
- Faire passer une **visite médicale d'embauche**.
- Nommer obligatoirement un tuteur d'entreprise pour **encadrer l'alternant**.
 - ① **Des pièces justificatives pourront être demandées** (titre ou diplôme du MA, expérience professionnelle, fiche médicale, autorisation de travail pour les étrangers)
- Conserver une copie intégrale du dossier et donner une copie du contrat au jeune dès le démarrage.

REMUNERATION DE L'ALTERNANT - Base du SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 € brut

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- L'entreprise s'engage à verser un salaire mensuel à l'alternant qu'il soit en entreprise ou en centre de formation.
- La rémunération varie en fonction de l'âge et du niveau de la formation.

Qualification égale ou supérieure au Bac professionnel ou titre ou diplôme professionnel de même niveau

Moins de 25 ans		26 ans et plus
Moins de 21 ans	21 à 25 ans révolus	
minimum 65 % du Smic	minimum 80 % du Smic	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable



Avant de conclure un contrat de professionnalisation, renseignez-vous sur les règles prévues dans la convention collective ou dans l'accord spécifique appliqué dans votre entreprise. En effet, des minimas de rémunération plus élevés peuvent être prévus. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre OPCO.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/article/le-contrat-de-professionnalisation>

GÉNÉRALITÉS

En cas d'absence non-justifiée de l'alternant (entreprise et centre de formation), l'employeur est en droit de faire une retenue sur salaire.

ⓘ Ce document doit obligatoirement être signé par tous les partenaires avant mise en place du contrat et retourné

à : Courriel : isabelle.arthus@univ-tlse3.fr

Copie à : formation.continue@iut-tarbes.fr

IMPERATIVEMENT AVANT LA RENTREE

1. L'ALTERNANT

NOM et Prénom : Date de naissance :

E-mail : Tél. (portable) :

2. L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

CP : VILLE :

Activité de l'entreprise :

SIRET : Code NAF : Effectif du site :

Convention collective applicable et code IDCC :

OPCO (Opérateur de Compétences) :

Nom du Responsable des Ressources Humaines :

E-mail : Tél. :

Nom du contact administratif et adresse postale (si différents) pour la mise en place du contrat :

.....

E-mail : Tél. :

3. LE CONTRAT

Type de contrat : CDD CDI Dates envisagées du contrat : Du au

Nom du tuteur entreprise : Poste occupé :

E-mail : Tél. :

Missions confiées à l'alternant (Vous pouvez joindre une fiche descriptive plus détaillée) :

.....

.....

.....

4. LA FORMATION (informations utiles pour renseigner le contrat)

Etablissement de formation responsable : **Université Toulouse III Paul Sabatier – MFCA - IUT DE TARBES**

N° SIRET de l'organisme de formation : **193 113 842 00010** - N° de déclaration d'activité : **7331P001631**

Code de la spécialité : **300**

Dates de la formation : **Du 07/09/2020 au 02/09/2022**

5. LE FINANCEMENT

Pour l'année universitaire 2020-2021, le **coût annuel** de cette formation est de 10.200,00 €

ⓘ Veuillez contacter votre OPCO, afin de vérifier les modalités et le niveau de prise en charge de la formation.

L'entreprise s'engage à compléter le versement, si son OPCO ne prend pas en charge la totalité du financement.

L'université dans sa politique en faveur du développement de partenariats avec les secteurs économiques est disposée à mettre en place une réduction tarifaire visant à réduire le reste à charge du financement de la formation par rapport au montant pris en charge par l'OPCO.

6. CONTACTS UNIVERSITAIRES

Responsable formation : Isabelle ARTHUS

E-mail : isabelle.arthus@univ-tlse3.fr

Tél. : 05 62 56 35 02

Secrétariat pédagogique : Sylvette ROYO

E-mail : iup@iut-tarbes.fr

Tél. : 05 62 56 35 02

Contact mise en œuvre contrat : Patricia CARDON

E-mail : formation.continue@iut-tarbes.fr

Tél. : 05 62 44 64 54

A le

Signature et Cachet de l'entreprise :

Signature du Responsable de la formation IUT :

MASTER 1 MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION (MSI)
Parcours Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations (EMPMO)



Faculté
 Sciences
 et Ingénierie

Planning 2020/2021 ALTERNANCE

Volume horaire : 450 heures de formation

Date début de formation : 07/09/2020 - Date fin de formation : vendredi 02/09/2022 (M1 + M2)

sept-20		oct-20		nov-20		déc-20		janv-21		févr-21		mars-21		avr-21		mai-21		juin-21		juil-21		août-21	
jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine
1 M		1 J		1 D		1 M		1 V		1 L		1 L		1 J		1 S		1 M		1 J		1 D	
2 M		2 V		2 L		2 M		2 S		2 M		2 M		2 V		2 D		2 M		2 V		2 L	
3 J		3 S		3 M		3 J		3 D		3 M		3 M		3 S		3 L		3 J		3 S		3 M	
4 V		4 D		4 M		4 V		4 L		4 J		4 J		4 D		4 M		4 V		4 D		4 M	
5 S		5 L		5 J		5 S		5 M		5 V		5 V		5 L		5 M		5 S		5 L		5 J	
6 D		6 M		6 V		6 D		6 M		6 S		6 S		6 M		6 J		6 D		6 M		6 V	
7 L	Rentrée	7 M		7 S		7 L		7 J		7 D		7 D		7 M		7 V		7 L		7 M		7 S	
8 M		8 J		8 D		8 M		8 V		8 L		8 L		8 J		8 S		8 M		8 J		8 D	
9 M		9 V		9 L		9 M		9 S		9 M		9 M		9 V		9 D		9 M		9 V		9 L	
10 J		10 S		10 M		10 J		10 D		10 M		10 M		10 S		10 L		10 J		10 S		10 M	
11 V		11 D		11 M		11 V		11 L		11 J		11 J		11 D		11 M		11 V		11 D		11 M	
12 S		12 L		12 J		12 S		12 M		12 V		12 V		12 L		12 M		12 S		12 L		12 J	
13 D		13 M		13 V		13 D		13 M		13 S		13 S		13 M		13 J		13 D		13 M		13 V	
14 L		14 M		14 S		14 L		14 J		14 D		14 D		14 M		14 V		14 L		14 M		14 S	
15 M		15 J		15 D		15 M		15 V		15 L		15 L		15 J		15 S		15 M		15 J		15 D	
16 M		16 V		16 L		16 M		16 S		16 M		16 M		16 V		16 D		16 M		16 V		16 L	
17 J		17 S		17 M		17 J		17 D		17 M		17 M		17 S		17 L		17 J		17 S		17 M	
18 V		18 D		18 M		18 V		18 L		18 J		18 J		18 D		18 M		18 V		18 D		18 M	
19 S		19 L		19 J		19 S		19 M		19 V		19 V		19 L		19 M		19 S		19 L		19 J	
20 D		20 M		20 V		20 D		20 M		20 S		20 S		20 M		20 J		20 D		20 M		20 V	
21 L		21 M		21 S		21 L		21 J		21 D		21 D		21 M		21 V		21 L		21 M		21 S	
22 M		22 J		22 D		22 M		22 V		22 L		22 L		22 J		22 S		22 M		22 J		22 D	
23 M		23 V		23 L		23 M		23 S		23 M		23 M		23 V		23 D		23 M		23 V		23 L	
24 J		24 S		24 M		24 J		24 D		24 M		24 M		24 S		24 L		24 J		24 S		24 M	
25 V		25 D		25 M		25 V		25 L		25 J		25 J		25 D		25 M		25 V		25 D		25 M	
26 S		26 L		26 J		26 S		26 M		26 V		26 V		26 L		26 M		26 S		26 L		26 J	
27 D		27 M		27 V		27 D		27 M		27 S		27 S		27 M		27 J		27 D		27 M		27 V	
28 L		28 M		28 S		28 L		28 J		28 D		28 D		28 M		28 V		28 L		28 M		28 S	
29 M		29 J		29 D		29 M		29 V				29 L		29 J		29 S		29 M		29 J		29 D	
30 M		30 V		30 L		30 M		30 S				30 M		30 V		30 D		30 M		30 V		30 L	
		31 S				31 J		31 D				31 M				31 L				31 S		31 M	

FORMATION
 ENTREPRISE

Remise mémoire M1 : 25 août 2021

MASTER 2 MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION (MSI)
Parcours Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations (EMPMO)



Faculté
 Sciences
 et Ingénierie

Planning 2021/2022 ALTERNANCE

Volume horaire : 350 heures de formation

Date début de formation : 07/09/2020 - Date fin de formation : 02/09/2022 (M1 + M2)

sept-21		oct-21		nov-21		déc-21		janv-22		févr-22		mars-22		avr-22		mai-22		juin-22		juil-22		août-22	
jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine
1 M		1 V		1 L		1 M		1 S		1 M		1 M		1 V		1 D		1 M		1 V		1 L	
2 J		2 S		2 M		2 J		2 D		2 M		2 M		2 S		2 L		2 J		2 S		2 M	
3 V		3 D		3 M		3 V		3 L		3 J		3 J		3 D		3 M		3 V		3 D		3 M	
4 S		4 L		4 J		4 S		4 M		4 V		4 V		4 L		4 M		4 S		4 L		4 J	
5 D		5 M		5 V		5 D		5 M		5 S		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M		5 V	
6 L		6 M		6 S		6 L		6 J		6 D		6 D		6 M		6 V		6 L		6 M		6 S	
7 M		7 J		7 D		7 M		7 V		7 L		7 L		7 J		7 S		7 M		7 J		7 D	
8 M	Rentrée	8 V		8 L		8 M		8 S		8 M		8 M		8 V		8 D		8 M		8 V		8 L	
9 J		9 S		9 M		9 J		9 D		9 M		9 M		9 S		9 L		9 J		9 S		9 M	
10 V		10 D		10 M		10 V		10 L		10 J		10 J		10 D		10 M		10 V		10 D		10 M	
11 S		11 L		11 J		11 S		11 M		11 V		11 V		11 L		11 M		11 S		11 L		11 J	
12 D		12 M		12 V		12 D		12 M		12 S		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M		12 V	
13 L		13 M		13 S		13 L		13 J		13 D		13 D		13 M		13 V		13 L		13 L		13 S	
14 M		14 J		14 D		14 M		14 V		14 L		14 L		14 J		14 S		14 M		14 S		14 D	
15 M		15 V		15 L		15 M		15 S		15 M		15 M		15 V		15 D		15 M		15 V		15 L	
16 J		16 S		16 M		16 J		16 D		16 M		16 M		16 S		16 L		16 J		16 S		16 M	
17 V		17 D		17 M		17 V		17 L		17 J		17 J		17 D		17 M		17 V		17 D		17 M	
18 S		18 L		18 J		18 S		18 M		18 V		18 V		18 L		18 M		18 S		18 L		18 J	
19 D		19 M		19 V		19 D		19 M		19 S		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 V	
20 L		20 M		20 S		20 L		20 J		20 D		20 D		20 M		20 V		20 L		20 M		20 S	
21 M		21 J		21 D		21 M		21 V		21 L		21 L		21 J		21 S		21 M		21 J		21 D	
22 M		22 V		22 L		22 M		22 S		22 M		22 M		22 V		22 D		22 M		22 V		22 L	
23 J		23 S		23 M		23 J		23 D		23 M		23 M		23 S		23 L		23 J		23 S		23 M	
24 V		24 D		24 M		24 V		24 L		24 J		24 J		24 D		24 M		24 V		24 D		24 M	
25 S		25 L		25 J		25 S		25 M		25 V		25 V		25 L		25 M		25 S		25 L		25 J	
26 D		26 M		26 V		26 D		26 M		26 S		26 S		26 M		26 J		26 M		26 L		26 V	
27 L		27 M		27 S		27 L		27 J		27 D		27 D		27 M		27 V		27 L		27 M		27 S	
28 M		28 J		28 D		28 M		28 V		28 L		28 L		28 J		30 S		28 M		28 J		28 D	
29 M		29 V		29 L		29 M		29 S				29 M		29 V		31 D		29 M		29 V		29 L	
30 J		30 S		30 M		30 J		30 D				30 M		30 S		30 L		30 J		30 S		30 M	
		31 D				31 V		31 L				31 J				31 M				31 D		31 M	

FORMATION
 ENTREPRISE

Soutenances stage : du 31/08 au 2/09/2022

MASTER 1 & 2 MSI parcours EMPMO

Mention Management des Systèmes d'Information

Parcours Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations

Public visé

Tous publics

Prérequis

Bac+3

Niveau L2 avec expérience professionnelle et validation des acquis professionnels (VA-85)

Objectifs

La finalité de la mention MSI est de former des spécialistes du pilotage organisationnel capables soit d'expertise dans l'ingénierie de projets de développement ou d'optimisation, soit d'expertise économique ou managériale dans les différents contextes organisationnels. Ces spécialistes du pilotage de l'organisation maîtrisent les systèmes d'information qu'il requiert et sont dotés d'une culture forte en ingénierie et management de projet. Ils sont ainsi capables, en amont, de porter un projet de développement ou de participer activement à sa conception et, en aval, d'en évaluer les effets et d'engager des actions d'amélioration. Les compétences à développer permettent ainsi, dans tous les domaines du management :

- de résoudre efficacement les problèmes récurrents de la gestion, fonctionnels ou transversaux ;
- d'appréhender et de traiter les problèmes complexes ou inédits de développement, d'amélioration ou d'optimisation, de conception ou de reconfiguration.

Métiers préparés (en plus de la préparation à la recherche dans ces domaines) :

- en conception et pilotage d'organisations en réseau : conseil en intégration/intégrateurs, contrôle de gestion, auditeur interne, consultant en systèmes d'information, conduite du changement, design architecture organisationnelle ;
- en ingénierie et management de projet : chef de projet, PMO (bureau de projet), assistance MOA, responsable qualité, ingénieur d'affaires, ingénieur d'études ;
- en entrepreneuriat et management de la petite et moyenne organisation (PMO) : accompagnement entrepreneurial, conseil en management des PMO, responsable d'unité d'affaires, responsable/dirigeant de PMO, créateur/repreneur d'entreprise ;
- en management du transport aérien et du tourisme : expert-chargé d'études, responsable dans des organisations du transport aérien et du tourisme.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur niveau 7 (anciennement niveau I), inscrit au RNCP (Fiche N° 34044 - <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/34044>)

Compétences visées :

Ingénierie de projet

- Etudier, concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets entrepreneuriaux (création, développement, reconfiguration) ou des solutions globales et spécifiques de gestion en maîtrisant les affaires (de l'appel d'offre à la livraison) et leurs dimensions financières
- Piloter efficacement sur un mode projet une petite ou moyenne organisation ou une organisation émergente en maîtrisant les systèmes d'information en jeu

Stratégie de développement

- Piloter de façon responsable le développement de la TPE/PMO (Très Petite Entreprise-Petite ou Moyenne Organisation) en maîtrisant les enjeux et les leviers politiques, humains et informationnels du changement
- Concevoir, choisir et déployer des stratégies de développement pertinentes par rapport aux besoins

Modèles d'entrepreneuriat

- Concevoir et conduire les démarches et processus entrepreneuriaux en maîtrisant les méthodes et outils appropriés aux contextes (entrepreneuriat individuel ou collectif, coopératif ; création-reprise-transmission ; développement d'activités innovantes ou intrapreneuriat
- Accompagner la création, la reprise, la transmission d'entreprise et le développement d'activités en maîtrisant les méthodes et outils adaptés aux besoins

Méthodes et outils des démarches entrepreneuriales

- Maîtriser les méthodes et les outils des démarches entrepreneuriales en les adaptant aux spécificités contextuelles et aux nécessités opérationnelles des différentes phases du projet (de l'idée au projet d'entreprise : pitch, créativité, scénarios alternatifs... ; lancement et concrétisation du projet : business model, business plan, développement du pouvoir d'agir... ; leviers spécifiques du développement : cartographie des réseaux, connaissances/compétences, action collective...)
- Concevoir et mettre en œuvre des mesures d'effets et d'impact des dispositifs déployés

Lieu de formation

- Campus universitaire de Tarbes – 1 rue Lautréamont – 65000 TARBES

Déroulement de la formation (2 années de Master)

- De Septembre N à Septembre N+2
- M1 : 450 h de formation théorique + 12 semaines de stage en entreprise (sauf pour les alternants).
- M2 : 350 h de formation théorique + 150 h de projet tutoré + 6 mois de stage en entreprise (sauf pour les alternants).
- Formation en continu ou en alternance

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Isabelle ARTHUS

Email : isabelle.arthus@univ-tlse3.fr

Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Mise en place d'un comité de pilotage du Master au niveau de la mention, incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire. Elle fait l'objet de listes d'émargement par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. Stage et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Nombre de personnes par groupe : en moyenne 24 personnes

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les coefficients et pondérations sont votés en début d'année par le « Comité de pilotage » et votés en CFVU de l'Université.

Règles de délivrance du diplôme : Le Master est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré, non compris le stage (avec compensation possible entre UE si pas de notes inférieures à 6 par UE, et sans compensation entre semestre), et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage. (Cf article 10 de l'Arrêté du 17-11-99).

Contenu de la formation

M1 MSI Parcours EMPMO

Semestre 7	Heures/ects	Semestre 8	Heures/ects
SAS (mise à niveau)			
UE 1. Méthodes et Outils de Communication <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de professionnalisation/PEC ▪ LEA 	46/4 22 TD 24 TD	UE1. Méthodes et Outils de Communication <ul style="list-style-type: none"> ▪ LEA 	24/3 24 TD
UE 2. Management Transversal de l'Entreprise <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formes de l'organisation transversale 	20/3 8 CM 12 TD	UE2. Management Transversal de l'Entreprise <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic-audit ▪ Coordination et animation 	40/3 8 CM 12 TD 8 CM 12 TD
UE 3. Pilotage de Projets <ul style="list-style-type: none"> ▪ Management de projet ▪ Investissement et financement de projets 	60/6 12 CM 18 TD 10 TP 8 CM 12 TD	UE 3. Pilotage de Projets <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduite de projets spécifiques ▪ Evaluation de projets 	40/3 8 CM 12 TD 8 CM 12 TD
UE 4. SI et Outils Avancés de Gestion <ul style="list-style-type: none"> ▪ ERP ▪ Du système d'information comptable au pilotage par les tableaux de bord 	40/5 10 TD 10 TP 8 CM 12 TD	UE 4. SI et Outils Avancés de Gestion <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outil de gestion de projet ▪ Principes, méthodes et outils de l'amélioration continue : lean, agilité, innovation ▪ Projets SI et digitaux 	60/3 5 TD 5 TP 12 CM 10 TD 8 TP 8 CM 12 TD
UE 5. Recherche et Projets Tutorés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiation à la recherche en gestion ▪ Formation-action : présentation/coordination 	60/6 12 CM 18 TD 30 TD	UE 5. Recherche et Projets Tutorés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets tutorés 	75 TPE/3 75 TPE
UE 6. Fondamentaux en Gestion <ul style="list-style-type: none"> ▪ Logistique ▪ Planification-Contrôle ▪ Stratégie 	60/6 8 CM 12 TD 8 CM 12 TD 8 CM 12 TD		
		UE 6. Immersion dans l'action Stage en organisation 3 mois minimum ou Statut Etudiant- Entrepreneur	12 semaines/15
Total présentiel	286/30 ects	Total présentiel	164/30 ects
sur 13 semaines : 22 heures/semaine		sur 10 semaines : environ 16,5 heures/semaine	

M2 MSI Parcours EMPMO

Semestre 9 — 350 h. [30 ects]		
SAS (mise à niveau) 30 h		
Méthodes et Outils de Communication 40 h. [UE 1 : 4 ects] <ul style="list-style-type: none"> ▪ LEA : 1 au choix [24 TD] ▪ Projet professionnel [16 TD] 	Ingénierie de projet 60 h. [UE 3 : 5 ects] <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ingénierie des projets de développement : contextualisation et action 20 h. [8 CM/12 TD] ▪ Ingénierie d'affaires 20 h. [8 CM/12 TD] ▪ Ingénierie financière de projet 20 h. [8 CM/12 TD] 	Modèles d'entrepreneuriat 40 h. [UE 5 : 3 ects] <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarches et processus entrepreneuriaux 20 h. [8 CM/12 TD] ▪ Accompagnement entrepreneurial 20 h. [8 CM/12 TD]
Recherche et Projets 60 h. + 150 TPE [UE 2 : 8 ects] <ul style="list-style-type: none"> ☐ Design de la recherche 30 h. [12 CM/18 TD] ☐ Approfondissement disciplinaire en recherche 20 TD (module facultatif, commun aux parcours) ☐ Formation-action : présentation et coordination [30 TD] ☐ Projets tutorés (étude opérationnelle) [150 TPE] 	Stratégies de développement 60 h. [UE 4 : 5 ects] <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement durable et RSE 10 h. [4 CM/6 TD] ▪ Gouvernance et contrôle organisationnel 10 h. [4 CM/6 TD] ▪ Conduite du changement et dynamique des équipes transverses 20 h. [8 CM/12 TD] ▪ Gestion des données : Big Data, organisation des données dans le Cloud 20 h. [6 CM/6 TD/8TP] 	Méthodes et outils des démarches entrepreneuriales 60 h. [UE 6 : 5 ects] <ul style="list-style-type: none"> ▪ De l'idée au projet d'entreprise 20 h. [8 CM/12 TD]* ▪ Lancement et concrétisation du projet 20 h. [8 CM/12 TD]** ▪ Leviers spécifiques du développement 20 h. [8 CM/6 TD/6TP]***
Semestre 10 — Immersion dans l'action : stage en organisation 6 mois ou mémoire de recherche ou Statut Etudiant-Entrepreneur [30 ects]		

L'UE5 aura permis de couvrir tout le cycle de vie du projet. L'UE 6 est dédiée aux méthodes et outils mobilisables à différents moments. Exemples :

* De l'idée au projet d'entreprise : pitch, créativité, scénarios alternatifs...

** Business model, business plan, développement du pouvoir d'agir...

*** Outils de cartographie des réseaux, des connaissances/compétences, action collective...

En soutien à l'option Entrepreneuriat et TPE, pistes de formation-action envisagées : montage de projets de création d'entreprise ou d'activité ; GRP-Lab ; participation à des concours de création ou innovation ; rencontres et échanges avec des étudiants-entrepreneurs ou autres porteurs de projets d'entreprendre.